



PROPOS TENUS PAR M. JACQUES CHIRAC, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, SUR LA CANICULE, À PARIS LE 26 JUILLET 2006.

26 JULY 2006 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Face à la persistance de la canicule dans plus de la moitié des départements, il faut plus que jamais être vigilant et mobilisé. C'est la responsabilité des pouvoirs publics. C'est aussi celle de l'ensemble des professionnels de santé, des équipes de secours et des travailleurs sociaux, dont je salue l'engagement dans cette période difficile.

La lutte contre les effets de la canicule, c'est d'abord la prévention. J'appelle tous nos concitoyens à se tenir informés et à respecter les règles de protection et de prudence.

J'engage aussi nos concitoyens à être particulièrement attentifs aux personnes vulnérables de leur entourage et à manifester les gestes de solidarité irremplaçables, qui peuvent sauver des vies.